

Réservé
au
Moniteur
belge

06005408

TRIBUNAL DE COMMERCE

27 -12- 2005

NIVELLES
Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 06/01/2006 - Annexes du Moniteur belge

Dénomination : T.B.C.

Forme juridique société coopérative à responsabilité limitée
 Siège rue de Beaurieux, 62A à 1490 Court-Saint-Etienne
 N° d'entreprise 0433.160.032

Objet de l'acte : AUGMENTATION DE CAPITAL - TRANSFORMATION EN SOCIETE PRIVEE A
 RESPONSABILITE LIMITEE - ADOPTION DE NOUVEAUX STATUTS -
 DEMISSIONS - NOMINATIONS

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société coopérative à responsabilité limitée « T.B.C. », ayant son siège social à 1490 Court-saint-Etienne, rue de Beaurieux, 62A, inscrite au Registre de commerce de Nivelles numéro 70.043 et assujettie à la taxe sur la valeur ajoutée sous le numéro BE 433.160.032 et numéro d'entreprise 0433.160 032.

Dressée par le Notaire Frédéric JENTGES, de Wavre, le neuf décembre deux mille cinq, enregistré à Wavre, le douze décembre suivant, volume 829 folio 47 case 06 huit rôles sans renvoi,

Il est extrait ce qui suit :

L'assemblée a décidé à l'unanimité :

1° Augmentation du capital social à concurrence de vingt mille deux cent cinquante-deux euros septante-huit cents pour le porter de vingt-deux mille trois cent dix euros quarante et un cents à cinquante mille euros, par incorporation au capital d'une somme de vingt mille deux cent cinquante-deux euros septante-huit cents à prélever sur le bénéfice reporté de la société

2° démission, à l'instant présentée, successivement par tous les gérants de la société.

3° supprimer la valeur nominale des parts sociales.

4° modifier la date de l'assemblée générale ordinaire pour la fixer au troisième mercredi du mois d'avril à dix-huit heures et de modifier en conséquence le texte des statuts.

5° modifier l'objet social en l'étendant à l'achat, la vente, l'importation, l'exportation, la représentation, d'engins, de pièces détachées, accessoires et de tout matériel de génie civil, agricole et forestier.

6° modifier en conséquence le texte de l'article trois des statuts en insérant le texte suivant après le premier alinéa de cet article :

« L'achat, la vente, l'importation, l'exportation, la représentation, d'engins, de pièces détachées, accessoires et de tout matériel de génie civil, agricole et forestier »

7° modifier la forme de la société, sans changement de sa personnalité juridique et d'adopter la forme d'une société privée à responsabilité limitée, le capital demeurant inchangé.

8° transformer les mille deux cents parts sociales existantes de la société coopérative en mille deux cents parts sociales de la société privée à responsabilité limitée, sans désignation de valeur nominale, attribuées à chacun des associés proportionnellement à sa part détenue dans le capital de la société coopérative à responsabilité limitée.

9° Nommer en qualité de gérant de la société privée à responsabilité limitée Messieurs CAPPELLE Olivier, domicilié à WAVRE (1300 WAVRE), avenue Duc Godefroid Ier, 3 et CUVELIER Alain, à 1490 Court-Saint-Etienne, rue de Beaurieux, 62 A,

POUR EXTRAIT LITTERAL CONFORME

Frédéric JENTGES - Notaire